# CECURRIE ER

FENÊTRES PVC, ALU, BOIS
VOLETS ALU - MOUSTIQUAIRES
TRANSFORMATIONS ET
RÉNOVATIONS INTÉRIEURES
DEVIS GRATUIT!

Rte de Puidoux 12 1607 Les Thioleyres

Tél. 021 907 83 53 Mobile 079 475 03 04 Fax 021 907 83 63

frederic.isoz@gmail.com www.isoz-frederic.ch



JOURNAL DU DISTRICT | N° 6 | JEUDI 15 FÉVRIER 2018 | 68<sup>E</sup> ANNÉE (N° 3221) | CHF 1.80 | JA 1610 ORON-LA-VILLE | le-courrier.ch | Tirage abonnés



Réunion des délégués de l'ASIJ à Vucherens

## Collège de Carrouge!

par Mathieu Janin



Photo: © Le Courrier / MGG

Photo: © Jean-Pierre Lambelet



Vente à la ferme A fond l'aventure BIO!

par Jean-Pierre Lambelet

Châtillens

Châtillens

Gare

Aldi

Réaménagement de la route pour plus de sécurité par Arvid Ellefsplass

### La petite histoire des mots

La chronique de Georges Pop Découvrez l'histoire du mot «Valentin»

### Oron – Palézieux

**L'enseignante licenciée** donne sa version des faits

### **Opinions**

**Initiative pour les soins dentaires** Des points de vue différents

### Cyclisme

**Le TPV 2018** 

Précisions des étapes pour le 50e

### **Editorial Arvid Ellefsplass** *Rédacteur en chef*

### (2)

## Rage dedans?

On pourrait interpréter ainsi «Intel inside », ce fameux symbole qui figure sur certains ordinateurs et qui certifie qu'il y a une intelligence à l'intérieur, mais en ce moment, il n'y a qu'une rage rentrée qui couve...

Le scrutin se rapprochant, les prises de position se clarifient et se figent de plus en plus. C'est un phénomène récurrent de constater que plus la date fatidique approche et moins le dialogue existe. Paradoxalement, c'est aussi à ce moment qu'ont lieu les plus gros débats; d'un donjon à l'autre, on tire à boulets rouges et même les coups en-dessous de la ceinture ne gênent plus personne. Le débat ouvert n'a de terme ouvert que parce qu'il est suivi par le plus grand nombre. Le fond, lui, n'est plus discutable.

Chaque partie campe sur ses positions, avec la certitude de posséder la vérité vraie. Et si une partie se risque à une démonstration argumentée du pourquoi-du-comment, c'est la rage qui monte aux yeux de la partie adverse. A cet instant, convaincre n'est plus une option, pas même une possibilité, les avis se sont déjà forgés.

La conviction possède cette caractéristique qu'elle est intime et que les combats de coqs ne la frôlent que de très loin. Elle ne se forge que dans le calme, la réflexion et la discussion ouverte, et tout ce brassage d'air ne mène hélas qu'à un vote émotionnel dont on connaît les issues...

L'intelligence intérieure plutôt que la rage dedans... pour une fois qu'un slogan marketing pouvait faire sens, il valait la peine d'être cité.

Votre hebdomadaire n'en démord pas et ne donnera pas de consigne de vote... mais il vous laisse le choix du dentiste.

5

6

7





#### **COMMUNE DE CHEXBRES**

#### PPA BOURG-NORD

#### Pose de gabarits

La Municipalité informe les habitants de Chexbres que les gabarits du Plan partiel d'affectation Bourg-Nord seront posés, sur la parcelle 11, Grand Closy, du

### lundi 26 février 2018 au lundi 26 mars 2018

La Municipalité sera à disposition pour répondre à toutes questions, les

mardi 27 février, 16h30 - 18h30 samedi 10 mars, 10h00 - 12h00

devant le Centre paroissial.

La Municipalité

N° 6 • JEUDI 15 FÉVRIER 2018



### AVIS D'ENQUÊTE **FOREL (LAVAUX)**

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

Nature des travaux: Démolition totale

Mise en conformité du souterrain lié au bâtiment ECA 71 et démolition du bâtiment non cadastré

Chemin des Planches à Michoud 18 **Situation:** 

Nº de la parcelle: 1068 N° CAMAC: 176067 Référence communale: 1934

Particularité:

2'549'850 / 1'155'040 Coordonnées géo.: Propriétaire: Rémy Décombaz Roger Jourdan Auteur des plans: **GEMETRIS SA** 

L'ouvrage est situé hors des zones

**Compétences:** Municipale Etat

à bâtir

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du 10 février au 11 mars 2018

La Municipalité



### **PRESSING** D'ORON

sera fermé

du samedi 17 février à 12h au lundi 26 février à 8h.



Cours de lecture, d'écriture, de calcul pour adultes parlant français 0800 47 47 47 www.lire-et-ecrire.ch



2



### AVIS D'ENQUÊTE **SERVION**

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Adjonction Nature des travaux:

Adjonction de 2 fenêtres

de 60 cm x 60 cm

Ch. des Grandes Ravaires 16b Situation:

1080 Les Cullayes

N° de la parcelle: 2169 N° CAMAC: 176189 Référence communale: 04/2018

2'547'530 / 1'157'875 Coordonnées géo.:

**Propriétaires:** Norberto et Krystel Oliveira

> Ch. des Grandes Ravaires 16b 1080 Les Cullayes

Alexandra Delacrétaz **Auteur des plans:** 

> Home+Foyer SA Impasse de la Plaine 8 1580 Avenches

Particularité: Ce dossier se réfère à un ancien

dossier Nº CAMAC: 166313

**Compétences:** Municipale

> L'enquête publique de 30 jours est ouverte du 14 février au 15 mars 2018

> > La Municipalité





- Apéritif d'accueil

- Plat principal : Fondue chinoise à gogo avec riz Buffet de desserts



### FIDUCIAIRE CONSEILS GÉRANCES SA

Comptabilité, fiscalité, administration, conseils et révision

Grand-Rue 5 - 1083 Mézières

021 903 07 07 - ficogere@bluewin.ch www.ficogere.ch

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

Claude BEDA et Florence BEDA LECHELARD ainsi que leur équipe sont à votre disposition

### Philippe Crottaz et Yvan Leupin

ont le plaisir d'annoncer qu'ils se sont associés pour la pratique du notariat avec

#### Me ANTOINE LAFFELY **Notaire**

qui exerce son activité principale à 1800 Vevey, Rue du Musée 2, et reçoit sur rendez-vous à Oron-la-Ville, Le Bourg A

Tel: 021 922 66 63 / fax: 021 922 75 33 laffely@notaires-associes.ch

> NOTAIRES ASSOCIES

CROTTAZ-MONOD-BIANCHI-PAQUIER-AMIGUET-LEUPIN-LAFFELY

### Entreprise générale de construction cherche

### Employé(e) de commerce H/F à 50 %

#### **Votre mission:**

- Saisies et contrôle des heures de chantier
- Gestion des salaires et gestion administrative du personnel
- Divers travaux de secrétariat général

### **Votre profil:**

- CFC d'employé(e)) de commerce
- Expérience indispensable dans un poste similaire
- Bonne maîtrise des outils informatiques
- Dynamique, motivé(e), sens des responsabilités

Entrée en fonction: 1er juin 2018 (à convenir) Salaire à convenir

Les dossiers complets de candidature, avec références, sont à adresser à :



Rue du Village 20, 1617 Tatroz 021 947 41 74

Il ne sera pas donné suite aux candidatures ne correspondant pas aux exigences mentionnées.

IMPRIMER PRÈS DE CHEZ VOUS!

**GRAPHIC SERVICES** 

Route du Flon 20 - 1610 Oron-la-Ville 021 908 08 08 - www.graphic-services.ch

**INFOS RÉGION Le Courrier** N° 6 • JEUDI 15 FÉVRIER 2018



Photo: © Jean-Pierre Lambele

tous les grands théoriciens et grandes théoriciennes sur la production agricole au 21e siècle tapent leurs thèses «révolutionnaires» sur des ordinateurs, assis bien au chaud dans leur bureau sans jamais avoir tenu une fourche dans les mains, le paysan se lève tôt le matin par tous les temps et pour de longues journées de travail pour nourrir ces mêmes «révolutionnaires» qui veulent lui dicter sa manière de travailler et de produire et qui discutaillent sur chaque centime pour une pomme, un œuf ou

un litre de lait acheté dans un supermarché...!

Face à ce casse-tête provoqué par des consommateurs qui ne cessent de se plaindre la bouche pleine, le paysan doit se réinventer et trouver des débouchés pour sa production qui lui permettent de faire vivre sa famille et son entreprise.

Alexandre Delisle et Jonas Porchet, de Ferlens, ne baissent pourtant pas les bras et ont choisi d'orienter leur production agricole vers le bio et en vente directe à la Ferme du Nord.

#### Mais, au fait, c'est quoi le bio?

En résumé, on peut dire toute production en harmonie avec la nature en favorisant les processus vivants tout en renonçant aux produits de synthèses chimiques ou autres.

Dans le fond, on revient simplement aux méthodes agricoles en vigueur jusqu'au 19e siècle avant que l'industrie comprenne tous les profits qu'elle pouvait tirer d'une agriculture dite «intensive».

Mais pour vivre normalement sur un domaine agricole avec une production moindre, car «non stimulée», il faut

quand même trouver des revenus permettant de couvrir toutes les charges usuelles, qui elles ne diminuent pas...!

### Une des solutions...

Le Marché à la Ferme est une des solutions qui rapproche le producteur et le consommateur de manière idéale en supprimant les intermédiaires pour s'alimenter avec des produits frais provenant directement du domaine.

La Ferme du Nord travaille avec deux labels principaux, à savoir: Bio suisse et Vache mère suisse.

Avec 90 hectares, le

La chronique de Georges Pop

domaine peut diversifier son dégustation en présence du système de production avec des vaches allaitantes, des

porcs, du blé, du colza, de l'épeautre, de la féverole, de la pomme de terre, du maïs grain, de l'orge-pois, de l'engrain, du seigle, de la caméline, de la lentille et même des courges... Si vous voulez admirer les

magnifiques vaches allaitantes de la race Salers avec leur belle robe couleur rouge bordeaux et leurs remarquables cornes, il faut absolument vous rendre au Marché à la Ferme du Nord à Ferlens le samedi 24 février de 9h à 17h avec des raclettes dès 11h et un coût de blanc en vigneron qui le produit.

Pour tout renseignement complémentaire, le nouveau site Internet www.fermedunord.ch et le numéro de téléphone d'Alexandre Delisle 079 669 42 33 et celui de Jonas Porchet 079 313 07 06 sauront satisfaire à vos questions et vos attentes.

Bien sûr. dans l'attente de les rencontrer à Ferlens!

Jean-Pierre Lambelet

### La petite histoire des mots

### Valentin

alentin et Valentine sont de jolis prénoms qui fleurent bon l'amour et la tendresse. Chaque 14 février, la Saint-Valentin offre aux amoureux l'occasion de s'échanger des bisous, des petites attentions, de partager un repas en tête à tête et de remplir opportunément les tiroirs caisses des fleuristes et des confiseurs. Jadis, pourtant, le prénom ne suggérait pas l'amour mais le courage. Chez les Latins, Valens, dont Valentin est un dérivé, signifiait vaillant. L'église catholique ne connaît pas moins de... neuf Saint Valentin. Alors duquel parle-t-on? Très vraisemblablement de Saint-Valentin de Terni, un moine écharpé par des soldats Romains vers l'an 280 et dont les reliques sont conservées à Rome. Le brave homme, à priori abstinent, n'avait rien d'un amoureux transi et aurait, paraît-il, rendu la vue à une jeune aveugle pour laquelle il n'éprouvait qu'une fraternelle compassion. Près de deux siècles après son martyr, le pape Gélase Ier décida de l'honorer chaque 14 février. Alors? Et l'amour dans tout ça? Eh bien il faut attendre le XIV<sup>e</sup> siècle pour voir apparaître en Angleterre, encore catholique à l'époque, ce qui deviendra la fête

des amoureux. Les Anglais de ce tempslà croyaient que le 14 février était la date choisie chaque année par les oiseaux pour s'apparier, autrement dit se réunir en couple, coïter et se reproduire. Ils instaurèrent donc une fête des amoureux à cette



date de l'année, jour célébrant par coïncidence Saint Valentin dont le nom finit par se confondre avec celui de la petite sauterie. Cela aurait pu tout aussi bien tomber sur le jour de la Saint Pancrace... Mais c'est tombé sur Valentin, et en 1496, le pape Alexandre VI, pour rester dans le coup, décerna au chaste martyr le titre de patron des amoureux. La fête s'est progressivement répandue partout. Elle est désormais profane, Valentin ayant été sorti du calendrier officiel de l'église. Pour la petite histoire on signalera que le 14 février 2008, en présence de son Conseil communal, la ville neuchâteloise du Locle s'est officiellement autoproclamée Capitale mondiale de la St Valentin. Elle s'est dotée d'un banc des amoureux tout rose; se décore chaque 14 février et offre toute l'année aux visiteurs une confiserie baptisée les Boules d'amour. Ah! Ceci encore: le mot valentinage désignait jadis une coutume médiévale qui, une fois l'an, autorisait les épouses à avoir des relations sexuelles hors mariage. Le mot est tombé en désuétude mais la coutume pourrait bien avoir survécu...

Georges Pop

**Oron** 

Convocation



Vous êtes convoqués en séance du Conseil communal, le lundi 12 mars 2018, à 20h. à la grande salle d'Ecoteaux

### Ordre du jour

- 1. Appel
- 2. Procès-verbal de la séance du 4 décembre 2017
- Communication du bureau
- Communication de la Municipalité
- 5. Nomination d'un nouveau délégué provisoire à l'ORPC Préavis municipal n° 01/2018
  - Crédit de Fr. 150'000.- pour le remplacement de la balayeuse
- Préavis municipal n° 02/2018 Crédit de Fr. 120'000.- pour la réfection des façades
- du Battoir à Palézieux Préavis municipal n° 03/2018 Crédit de Fr. 1'413'000.- pour le réaménagement des déchèteries de Palézieux et d'Oron-la-Ville
- Préavis municipal n° 04/2018 Crédit d'étude de Fr. 80'000.- pour la réfection des routes de Lausanne et de Moudon à Oron-la-Ville

10. Divers et propositions individuelles.

Le Bureau du conseil



Le Courrier N° 6 • JEUDI 15 FÉVRIER 2018 INFOS RÉGION

**Bourg-en-Lavaux** 

Séance du Conseil communal du 12 février



our cette première séance de l'année, sous la présidence de Thomas Ellis, les 51 membres présents ont eu à débattre sur six préavis touchant le réseau routier communal, l'assainissement des eaux du plateau de la gare à Cully, un cautionnement pour la cabane du Rio de l'Enfer, une modification des conditions d'échange de parcelles par apport au PPA Cully-Gare, les écopoints et l'achat d'une parcelle au parking du Bougon.

#### Réseau routier communal

Après les adoptions statutaires et communications du Bureau du Conseil, les débats avaient trait au plan directeur des routes. Vu l'importance de ces infrastructures communales, la Municipalité souhaite se doter d'un plan directeur pour la gestion de son réseau routier, ce moyen de gestion venant compléter d'autres plans directeurs déjà en place. Il s'agit de réaliser un inventaire du réseau routier, de la signalisation routière et des ouvrages d'art; analyser et quantifier les dégradations des objets précédents; proposer des mesures d'entretien et établir une planification financière.

Le réseau routier communal s'étend sur 68 km environ, sans tenir compte des tronçons à charge du canton qui représentent environ 5,72km. Les chemins d'améliorations foncières totalisent 17,40 km de longueur. Dans ces chiffres ne sont pas compris les trottoirs, places publiques, sentiers piétons et servitudes publiques de passage inscrites au Registre foncier.

En complément à ce plan directeur, le préavis proposait l'acquisition d'un outil d'imagerie et de cartographie 3D. C'est un crédit d'investissement de Fr. 191'000.- qui était demandé au législatif.

La commission des finances (Cofin), toujours soucieuse des deniers communaux a proposé le report de cette dépense dans l'attente d'explications complémentaires, tout comme la commission ad'hoc, qui, sur

le fond n'était pas opposée à ce projet, mais a relevé également le manque d'arguments et le fait que le degré d'urgence n'avait pas été appréhendé. Dans la discussion, il a même été proposé le report de ce préavis jusqu'à la prochaine législature.

Le municipal Jean-Christophe Schwaab s'est fendu d'un véritable plaidoyer, avec images à l'appui, pour soutenir le projet. Il fut beaucoup question de l'outil informatique 3D et de son utilité. Rien n'y fit, puisqu'au vote le préavis a été refusé par 37 voix.

### Assainissement des eaux du plateau de la gare à Cully

Dans le cadre de ces travaux, il y a lieu de tenir compte encore du remplacement de la conduite d'eau potable. Ces projets doivent être entrepris avant le début des travaux de terrassement du plateau de la gare et leur réalisation devrait durer cinq mois dès le début du mois de mai 2018.La grande difficulté sera la coordination des travaux avec les riverains, chaque habitant devant pouvoir en tout temps accéder à sa parcelle. Une séance d'information et de présentation du projet sera organisée à leur intention dans le courant de mars.

Le Conseil était appelé à autoriser l'Exécutif à concrétiser le projet et octroyer à cet effet un crédit d'investissement de Fr. 1'300'000.-, hors taxes. Tant la Cofin que la commission ad'hoc ont proposé l'acceptation du préavis, ce qui a été le cas à l'unanimité.

### PPA Cully-Gare. Modification des conditions d'échange de parcelles

En vertu de conventions entre les divers propriétaires, une parcelle constructible est devenue colloquée en vigne. L'objectif de l'échange est de «rapprocher» les droits à bâtir existants vers le plateau de la gare. La commune n'a pas intérêt d'acquérir une parcelle de vigne en regard de son patrimoine viticole. La solution proposée par cette modification des conditions d'échange permet à la commune d'encaisser un montant de Fr. 200'000.-. Il est renoncé à un droit de préemption en faveur de celle-là.

La Cofin relève que cette solution évite un retard pour la réalisation des travaux de la place de la gare sans qu'il y ait appauvrissement financier par rapport à la situation initiale. La commission ad'hoc est arrivée à la même conclusion et toutes deux recommandent l'acceptation du préavis en question. Diverses voix se sont élevées contre cette façon de faire, notamment par rapport au droit de préemption qui était abandonné. Au vote final, après deux amendements affinant les conclusions, le Conseil a accepté le préavis avec une voix contre et cinq abstentions.

### Cautionnement pour la rénovation de la cabane du Rio de l'Enfer

Une Fondation est propriétaire de ladite cabane qui constitue sa seule fortune, le terrain étant propriété de la commune de Bourg-en-Lavaux. Une Association assure la gestion et l'entretien de la construction. Les buts de ces deux entités tendent à soutenir la Brigade scoute de Lavaux et lui permettre l'usage d'une cabane

pour ses activités. Ses membres actifs sont au nombre de 92 âgés de 7 à 26 ans.

La dernière rénovation du bâtiment date de 25 ans. L'usage et la structure sont vétustes et ne correspondent plus du tout aux normes

et

actuels. D'une capacité maximum de 30 personnes, elle ne comprend qu'un WC vétuste, est dépourvue d'eau chaude et n'est pas reliée au réseau électrique (panneaux solaires pour la lumière).

standards

Le budget pour cette rénovation est estimé à Fr. 297'500.-. Ce montant pourrait être diminué par le fait que certains travaux pourront être effectués par les scouts et anciens; que des fonds propres pourront être injectés et que des demandes de soutiens financiers et subventions ont été lancées

Sollicitée, la Municipalité a décidé de soutenir cette action par un don de Fr. 30'000.- à raison de Fr. 5000.- sur six ans et le cautionnement d'un prêt de Fr. 100'000.-. En vertu de la loi sur les communes, le cautionnement doit être validé par le Conseil communal, d'où le présent préavis.

Pour sujet encore, les deux commissions étaient unanimes pour proposer l'acceptation de la proposition municipale, ce qui a été fait, toutefois avec deux abstentions.

### Crédit complémentaire pour la réalisation de huit éco-points

Le 9 mai 2016, sur la base d'une première étude, le Conseil a adopté un préavis de Fr. 630'000.- pour l'implantation provisoire de huit écopoints avec 56 containers semi-enterrés de type «molok» de 5m³ destinés à récolter principalement le verre, le papier/carton, le PET et l'aluminium et fer blanc. Les déchets verts ne sont pas concernés. Il est apparu à la commission municipale constituée pour cette réalisation, ainsi qu'à la Municipalité, que l'avant-projet nécessitait des améliorations en termes d'emplacement, de matériel choisi et de dimensionnement. Le ramassage bi-hebdomadaire porte-à-porte n'étant pas remis en question. Un soin particulier a été apporté à l'aspect visuel de ces éco-points en regard, notamment, du territoire communal au cœur du patrimoine de l'Unesco, notamment en mettant en place des containers enterrés où cela s'imposait, excepté à Pra Grana et à la Tioleyre où ils seront semi-enterrés. A Riex, il s'agira d'éléments hors sol en raison de leur emplacement au-dessus du lit du ruisseau du Champaflon. Le projet comprend la possibi-

lité d'équiper ces containers d'un système de gestion élec-

> avec diverses options. Toutes ces améliorations un coût de Fr. 460'000.de plus que mondu tant préavis de 2016, soit augune

tronique modulable

mentation de 70%, ou au total Fr.

1'090'000.-.

La Cofin est d'avis que ce projet est convaincant et représente un plus important dû à son amélioration esthétique; mais en raison des économies à réaliser il doit être refusé. De la discussion, il ressort que l'acceptation du projet implique qu'un seul passage hebdomadaire porte-à-porte soit effectué par mesure d'économies. La capacité des containers est-elle judicieuse? Divers amendements déposés sont retirés; il est aussi question de nuisances et d'oppositions déposées notamment pour l'emplacement de Pra Grana et Cully. Ce dernier suscite un long débat quant à son emplacement et un amendement est déposé pour qu'il ne soit réalisé qu'après les travaux du secteur, bénéficiant de l'expérience réalisée sur les autres éco-points, ce qui a été accepté par 25 voix contre 17 et 5 abstentions. Finalement le préavis amendé comme ciavant est accepté à une large majorité (5 non et 2 abstentions)

#### Achat de la parcelle 5356, lot 2 de PPE Parking du Bougon à Grandvaux

En 1983, l'ancienne commune de Grandvaux a entrepris les démarches en vue de la construction du parking du Bougnon, sise à la Grand-Rue. Sur son emplacement, feu Oscar Léderrey était propriétaire d'un garage de 50 m<sup>2</sup> ainsi que d'une vigne de 413 m<sup>2</sup>. Il a donné son accord de céder lesdits bien contre un local à réaliser à l'intérieur du futur parking d'une surface de 94 m<sup>2</sup> sur 3 m de hauteur. A la construction du bâtiment, une propriété par étage avec deux lots distincts a été constituée; le local représente 18/1000. L'article 39 du règlement d'administration et d'utilisation de la PPE prévoit que seul le propriétaire du lot 1 (la commune) a un droit de préemption et d'opposition sur le lot 2. A ce jour, la succession d'Andrée Léderrey met le local en vente au prix de Fr. 200'000.- (valeur ECA: Fr. 164'200.-). Après négociations, le montant est arrêté à Fr. 175'000.- auquel il y a lieu d'ajouter les frais d'acquisition, soit les honoraires du notaire et du Registre foncier, qui s'élèvent à env. Fr. 2700.-. La Municipalité estime opportun que la commune acquiert le local de 94 m<sup>2</sup> qui fait partie intégrante du bâtiment dans lequel est situé le parking du Bougnon à Grandvaux. Ce dernier, situé au rez-de-chaussée et facile d'accès, est équipé de sanitaires, électricité et eau chaude. Les services techniques communaux n'en ayant pas l'utilité dans l'immédiat, il pourra être loué en l'état à des tiers.

Tant la Commission ad'hoc que la Cofin recommandaient l'acceptation du préavis, cette dernière demandant qu'un amortissement se fasse sur 20 ans dès 2019. Quelques questions ont surgi quant à l'utilisation de ce local par les services de la commune. Au vote final, c'est à l'unanimité que l'acquisition de cette parcelle a été entérinée.

### Communications municipales et divers

La vente aux enchères des vins de la commune aura lieu le 23 février dès 17h à la Salle Davel après dégustation dès 14h dans les caves de la Maison Jaune à Cully.

Le chantier des Fortunades suit son cours avec une occupation par des fourmis invasives qui débordent du périmètre en question. Une séance aura lieu le 1er mars avec diverses personnes pour trouver une solution au problème. Une question a été posée à la Municipalité à propos des velléités des CFF de supprimer les petites gares de la région, notamment Villette et Epesses, pour les trains régionaux.



Le Courrier N° 6 • JEUDI 15 FÉVRIER 2018 INFOS RÉGION

**Enquête** 

**Ecoles - Etablissement scolaire d'Oron-Palézieux** 

### L'enseignante licenciée donne sa version des faits

Mardi 6 février, la maîtresse licenciée et son avocat ont invité les journalistes du groupe Tamedia pour recadrer l'affaire, suite à la première vague d'articles à charge parue trois semaines auparavant dans la presse romande. Tous deux contestent son licenciement immédiat et estiment qu'il ne s'agit pas de justes motifs.

ercredi 7 février, les quatre titres romands du groupe Tamedia reviennent en chœur, après trois semaines, sur l'affaire de la maîtresse licenciée dans l'établissement d'Oron-Palézieux. Ce même jour, Le Matin, 20Minutes, 24Heures et la Tribune de Genève relaient dans leurs colonnes et sur leurs sites respectifs la version de la maîtresse et de son avocat, alimentant ainsi de nouvelles salves de commentaires en ligne sur cette affaire qui ne laisse personne indifférent.

#### Pourquoi cette orchestration médiatique?

N.R., maman d'élève qui a lancé la pétition en ligne «Je veux garder ma maîtresse» nous explique que l'avocat de la maîtresse, Me Patrick Mangold a jugé que les titres précités de Tamedia avaient été trop loin dans la publication d'éléments concernant cette affaire et que la défense de la maîtresse se devait de réagir pour expliquer sa version des faits à l'opinion publique. Il est intéressant de noter que l'auteur de ces lignes n'a pas été invité à cet «entretien de recadrage» en raison de l'orientation jugée «impartiale et respectueuse des différentes parties-prenantes concernées» du précédent article paru dans nos colonnes traitant cette affaire (cf Courrier n° 3, du jeudi 25 janvier).

#### La maîtresse plaide la maladresse

La maîtresse a expliqué aux journalistes de Tamedia avoir brièvement baissé le pantalon et le slip d'un enfant âgé de 4 ans devant ses camarades de classe, le 17 novembre 2017, sans l'avoir fait exprès. Elle a précisé les faits comme le mentionne 24Heures: «Lors d'un moment d'échange où les enfants sont assis sur un tapis, un petit garçon ne tient pas en place et joue avec des trous dans son pantalon. «Il n'écoutait rien, on l'a appelé plusieurs fois, mais il continuait. J'ai fait une plaisanterie sur son pantalon (je suis quelqu'un qui fait facilement des gags) je lui ai dit: «Si ce pantalon te gêne, on l'enlève!» Je l'ai fait venir vers moi et là, je reconnais que je n'ai pas eu un geste très professionnel: comme il sautillait continuellement, j'ai mis mes mains dans les poches arrière de son pantalon en lui disant: «Maintenant, tu arrêtes!» Il a répondu «D'accord maîtresse!» en faisant un petit saut. Cela a eu pour effet de descendre légèrement le pantalon et le slip et de faire apparaître le haut de ses fesses. Cela s'est passé en deux secondes! Tout de suite j'ai remonté le pantalon et me suis excusée. Les enfants ont ri, y compris le petit garçon et j'ai expliqué que ce n'était pas rigolo.» Selon les dires de l'enseignante, le petit s'en serait retourné aux activités coutumières sans manifester de gêne. La maîtresse rapporte l'incident à la grandmaman de l'enfant qui vient le chercher le jour même. Celle-ci accepte les excuses et l'affaire en reste là. Il faudra attendre deux semaines pour que trois familles, autres que celle concernée, portent l'affaire plus loin, via un courriel au décanat de l'établissement d'Oron-Palézieux. La réaction en chaîne remonte jusqu'à la DGEO, avec les conséquences que l'on sait.

#### La défense va saisir le tribunal des Prud'hommes

Avec son avocat, Me Patrick Mangold, expert en droit des fonctionnaires, la maîtresse a décidé de saisir le tribunal des Prud'hommes de l'administration vaudoise. Tous deux contestent son licenciement immédiat et estiment qu'il ne s'agit pas de justes motifs, contestant les faits, l'interprétation du geste et le non-respect de la procédure. Selon la défense, une lettre de griefs aurait dû être adressée à la maîtresse pour qu'elle dispose de tous les éléments reprochés et puisse se positionner. Or sa lettre de licenciement a été postée le lendemain de l'entretien. Selon l'avocat cité dans 24Heures «C'est une violation crasse du droit d'être entendu.» La défense se montre également révoltée contre l'enquête menée par la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) qui aurait recueilli les témoignages de trois élèves de la classe (dont l'enfant concerné). Et la maîtresse de préciser dans les colonnes de 24Heures que les deux autres enfants entendus étaient filles des parents dénonciateurs et que l'une de ces deux élèves n'était pas présente le jour de l'incident.

### Licenciement lié au climat difficile de l'établissement?

L'avocat estime dans les colonnes du quotidien vaudois que le fait que l'on n'ait pas donné à sa cliente connaissance des plaintes concrètes à son encontre et qu'on ne lui ait pas laissé le temps de se déterminer sur ces griefs «donne l'impression que la décision était déjà prise au moment où cette maîtresse a été convoquée pour l'entretien de service. J'ai l'impression que le combat mené est ailleurs » s'est-il confié. La maî-

tresse rattache son licenciement au climat difficile qui régnerait depuis plusieurs mois dans l'établissement d'Oron-Palézieux minés par des conflits avec des parents. Appelée à la rescousse pour tenter d'apaiser les tensions en cours, la DGEO était particulièrement attentive à la gestion de cet établissement (cf 24Heures du 18 ianvier). Et la maîtresse de fournir une hypothèse: «J'ai l'impression qu'il fallait couper une tête à Oron et je leur ai donné cette possibilité avec ce geste malencontreux» imagine-t-elle. Celle qui était également doyenne de l'établissement estime avoir été utilisée afin d'atteindre son directeur qui serait également dans le collimateur des autorités scolaires vaudoises pour n'avoir pas réagi promptement à l'affaire du pantalon, selon les dires de la maîtresse toujours citée dans le journal 24Heures.

### Plus de 400 signatures pour sa réhabilitation

La pétition de réhabilitation de la maîtresse lancée par plusieurs mamans d'élèves de sa classe a recueilli plus de 400 signatures à l'heure où nous rédigeons ce texte. Elle a été transmise à fin janvier à la conseillère d'Etat Cesla Amarelle avec 329 paraphes. Les pétitionnaires n'ont reçu aucune réponse à leurs doléances ni accusé de réception jusqu'à ce jour.

La maîtresse souhaitant porter son cas devant la justice, le Département de la formation de la jeunesse et de la culture (DFJC) n'a pas souhaité commenter son témoignage. Ce sera donc à la justice de trancher.

Mathieu Janin



**Oron** 

Travaux routiers prévus jusqu'à la fin juin à Châtillens

### **Circulation difficile**

epuis lundi 12 février les travaux sur le tronçon de la route de Lausanne depuis le passage CFF de la gare de Châtillens en direction d'Oron jusqu'au pont sur la Broye ont débutés.

Des problèmes récurrents de sécurité et de fluidité du trafic sur ce tronçon qui compte plus de 10'000 véhicules / jour sont à l'origine de cette intervention. L'objet principal de l'aménagement de la chaussée est la création d'une piste centrale de présélection pour l'accès au parking Aldi; en effet, aux heures de pointe, bouchons et problèmes de sécurité entre piétons et auto-

mobilistes sont monnaie courante actuellement.

Les aménagements comprennent l'élargissement des trottoirs, la pose d'un revêtement

Ces travaux débutés le 12 février dureront jusqu'à fin juin.

phono-absorbant et l'entretien des conduites d'eau. Ces travaux débutés le 12 février dureront jusqu'à fin juin. La compréhension des usagers sera de mise.

Arvid Ellefplass



Le Courrier N° 6 • JEUDI 15 FÉVRIER 2018 VOTATIONS

**Opinions** 

### B

### Initiative populaire pour le remboursement des soins dentaires

## Non à l'arnaque de l'assurance dentaire obligatoire

'initiative pour «une assurance obligatoire pour les soins dentaires de base», soumise au vote le 4 mars prochain, est la dernière arnaque en date de l'extrême-gauche.

Soyons clairs: L'initiative exige un financement de cette assurance par un prélèvement sur les salaires des personnes cotisant à l'AVS, moitié à la charge de l'employé, moitié à la charge de l'employeur.

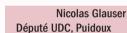
Par ailleurs, l'initiative exige un financement des prestations d'assurance dentaire des personnes ne cotisant pas à l'AVS (environ 40% de la population) au moyen de la politique sanitaire cantonale soit, en clair, par le budget cantonal.

Quant aux indépendants, agriculteurs compris, ils paieraient à la fois les parts employé et employeur de l'AVS.

Par contre, l'initiative ne précise pas quelles sont les prestations incluses dans les soins dentaires de base. Si les couronnes et implants dentaires, de même que l'orthodontie ne devaient pas en faire partie, le remplacement de chaque dent arrachée continuerait à être facturé!

De plus, le Conseil d'Etat envisage une franchise de 300 francs par année pour les adultes et une franchise de 100 francs par année pour les enfants, préalablement à toute prise en charge par l'assurance dentaire de base. Ainsi, une famille de quatre personnes pourrait devoir payer 800 francs de franchise chaque année!

En résumé, une assurance dentaire minimale à un prix tout sauf négligeable; d'excellentes raisons de voter NON.



### Une mesure bénéfique pour tous!

n entend toutes sortes de choses sur le projet de remboursement sur les soins dentaires: que cela va coûter très cher, que peu de choses vont être vraiment remboursées, que l'on va payer pour celles et ceux qui ont une mauvaise hygiène... Or il n'en est rien!

Si on lit le texte de l'initiative, on voit qu'il s'agit de créer une assurance cantonale permettant le remboursement des soins dentaires de base, ainsi qu'un dispositif de prévention en matière de santé bucco-dentaire. Si on parle de soins de base, c'est pour éviter que des soins esthétiques comme le blanchiment soient aussi remboursés. Mais le Conseil d'Etat a indiqué clairement que toutes les prestations comme le traitement des caries, les couronnes, l'orthodontie pour les enfants etc. seraient remboursées. Les opposants font donc de la désinformation plutôt qu'avancer de vrais arguments contre ce texte, ce qui est regrettable.

Ce que ne disent pas non plus les opposants, c'est que les aîné-e-s figurent avec la classe moyenne parmi les grands gagnants de ce projet: Les personnes à l'AVS ne devront en effet pas cotiser pour le financement du nouveau système, mais auront leurs frais dentaires remboursés comme les autres. C'est un geste juste pour celles et ceux qui ont travaillé toute leur vie, et qui ont dû faire face à des sacrifices parfois importants pour soigner leurs dents et celles de leurs enfants.

Pour nos personnes âgées, nos jeunes et les familles de la classe moyenne, je voterai donc OUI le 4 mars au remboursement des soins dentaires.

Monique Misiego, POP Présidente section Lx-Oron et Riviera



### Solidarité avant tout

l y a ceux qui peuvent toujours plus et ceux qui peuvent toujours moins. L'écart des richesses se creuse lentement mais sûrement dans notre pays. Et ceci se remarque par de multiples petits signes. Comme par exemple les soins dentaires.

Le filet social déployé dans notre canton vient heureusement à l'aide de ceux qui ne peuvent déjà plus assumer un passage chez le dentiste. Mais pour les autres, pour ceux qui sont juste au seuil, pour les familles en particulier, ou pour les retraités, quelle alternative? Les chiffres sont là: 10% de la population, selon les chiffres de l'OFS, renonce à aller chez un dentiste ou va se faire soigner à l'étranger, faute de moyens. Et ils sont là aussi ces témoignages de toutes ces personnes fragilisées par un accident de parcours et qui ont dû renoncer à faire entretenir leurs dents, au détriment de leur santé. Là encore ces témoignages de familles qui ne peuvent assumer une facture imprévue de

### Une démarche solidaire

L'initiative pour un remboursement des soins dentaires lancée en 2014 a récolté sans peine 15'000 signatures en 4 petits mois. Elle vise à introduire une assurance obligatoire pour les soins dentaires, financée sur le principe de l'AVS, par une ponction sur les salaires. C'est un principe qui fonctionne -

les 70 ans sonnants de l'AVS le prouvent - et qui doit permettre à toutes et à tous d'accéder à des soins de base indispensables. Il est prévu de mettre aussi l'accent sur la prévention et un réseau de policliniques dentaires devrait compléter le tout.

Au Grand Conseil, le contre-projet qui n'allait pas aussi loin que l'initiative a été âprement discuté. Vidé d'abord de sa substance par la droite, il a été refusé au vote final par cette même coalition de droite. La même qui – aujourd'hui – vient dire que tout va coûter trop cher et sera insupportable pour notre économie. Et tant pis pour celles et ceux qui sont laissés en rade.

Parce que la solidarité doit être un principe fondamental dans notre société pour que celle-ci vive en honne intelligence in



### Remboursement des frais dentaires: enfin!

es soins dentaires doivent faire partie des traitements auxquels chacun doit avoir accès sans se demander si son budget sera en mesure de les supporter. Cela inclut: un contrôle annuel, le traitement des caries, les maladies dentaires, les soins de base.

C'est vivre avec des oeillères que de ne pas voir combien de jeunes ne vont pas chez le dentiste. Ils y renoncent dès la sortie de l'école jusqu'à ce que leur apprentissage ou leurs études soient terminés et que leur vie professionnelle et économique soit stabilisée. Faute de moyens. Cette période de 10 ans sans dentiste se paie cher, par des soins plus lourds durant toute leur vie. Comment ne pas remarquer les collègues et ami-e-s qui retardent leur visite chez le dentiste jusqu'à ne plus pouvoir supporter la douleur? Et là, souvent, il est trop tard, c'est l'extraction de la dent et le trou ad aeternum dans la gencive. Une carence entraînant parfois d'autres pertes de dents ou le remplacement par un appareil ou un implant qui restera, des années durant, un corps étranger à réparer, à changer et adapter. Ce qui entraînera d'autres frais. Le Conseil d'Etat vaudois le reconnaît: nous avons dans ce domaine un vrai problème de santé publique.

### Fr. 25.- par mois pour assurer toute la famille

L'assurance cantonale qui est proposée en votation le 4 mars permet enfin de disposer d'un remboursement des frais pour les soins de base. Le contrôle annuel, qui représente le dépistage à temps des éventuels problèmes, sera encouragé, des conseils seront donnés de manière personnalisée, correspondant à votre

âge, style de vie, alimentation. Et les soins éventuels qui en découleront seront remboursés. Les soins tels qu'orthodontie, couronnes et implants seront également remboursés, mais la liste précise et les conditions seront établies dans le règlement d'application. Grâce au mode de financement de cette assurance par les salaires, le coût en sera très modeste:

- 1% du salaire (0.5% à charge de l'employeur, et 0.5% déduit sur le salaire AVS de l'employé) couvrira l'ensemble de la famille. Par exemple, Fr. 5.25 mensuels pour l'apprenti qui gagne Fr. 1050.- par mois, ou Fr. 25.- pour la famille qui gagne Fr. 5500.- par mois, ou pour un revenu mensuel de Fr. 13'000.- une contribution de Fr. 65.- par mois qui assure toute la famille
- Fr. 30 millions pour l'Etat, selon les calculs du canton, ce qui à l'échelle cantonale reste modeste.

Il n'y aura donc pas de cotisation à une assurance, ni aucun autre prélèvement.

Pourquoi cette assurance pour les soins dentaires sera-t-elle si bon marché? Parce qu'elle est raisonnable et couvre les prestations essentielles à la bonne santé

des dents. Un système qui a fait ses preuves en Allemagne.

Pour toutes ces raisons, il importe de voter OUI, le 4 mars 2018, à cette assurance dentaire de base.

Josée Martin, Présidente des Verts de Lavaux-Oron



### Ponctions salariales: où s'arrêtera-t-on?

ors de la votation cantonale sur la RIE3, le Conseil d'Etat, à majorité de gauche, s'est engagé à ne plus instaurer de cotisations patronales supplémentaires dans les années à venir. Or, à peine 24 mois plus tard, nous nous retrouvons face à une initiative, dont les coûts exorbitants, ne pourraient être financés autrement que par de telles cotisations.

L'initiative populaire de l'extrême gauche intitulée «Pour le remboursement des soins dentaires» est trompeuse et onéreuse. Et son financement se fera, à nou-

veau sur le dos des PME, de la classe movenne et des actifs.

Le prélèvement sur le salaire médian (Fr. 6000) s'élèvera à Fr. 720 par année. Pour quoi? Se faire rembourser son contrôle annuel, voire le traitement d'une carie; avec évidemment une franchise de Fr. 300.-. Estce qu'un contrôle annuel coûte réellement Fr. 720.-? Non, vous payerez donc plus cher un simple contrôle suite à cette initiative car nous devons encore ajouter la participation par nos impôts, afin de financer l'assurance des personnes qui ne travaillent pas.

Le filet social, déjà très large actuellement dans le canton de Vaud, est suffisant afin de soutenir les personnes dans le besoin. La solidarité est donc déjà garantie, tant par la participation des employeurs, des employés, que par toute personne active professionnellement. Les assurances sociales et régimes sociaux remplissent ce rôle et il n'est donc pas nécessaire d'y ajouter une assurance à mesures «arrosoir».

Le peuple vaudois se retrouve ainsi mené en bateau. Moins d'une année après son élection, le Conseil d'Etat à majorité de gauche, rompt déjà ses engagements, avec de lourdes conséquences financières et fiscales tant pour les PME, nombreuses dans notre canton, que pour les actifs et la classe moyenne.

Je vous invite donc à voter NON le 4 mars prochain à cette initiative.

Florence Gross Vice-présidente PLR Vaud, Députée



**INFOS RÉGION Le Courrier** N° 6 • JEUDI 15 FÉVRIER 2018

**Vucherens** 

Conseil de l'Association scolaire intercommunale du Jorat

### Passes d'armes pour l'obtention de plusieurs variantes de construction du nouveau collège de Carrouge



Les délégués du Conseil intercommunal de l'ASIJ se sont retrouvés le 7 février à la salle communale de Vucherens pour débattre pour la première fois de l'année et se prononcer sur une demande de crédit d'étude concernant le nouveau collège de Carrouge. Ils ont également remplacé deux représentants à la commission des finances et pris connaissance d'une déclaration rédigée par des délégués forellois expliquant les raisons du vote négatif de leurs deux législatifs communaux, en décembre dernier, concernant l'augmentation du plafond d'endettement de l'ASIJ.

### **Transports scolaires**

e comité de direction a retiré au dernier moment un préavis concernant la fixation du statut salarial d'un futur planificateur des transports de l'ASIJ car les négociations en cours (voir éditions précédentes du Courrier) avec le transporteur scolaire sous l'égide préfectorale n'ont pas pu aboutir dans le délai souhaité par l'exécutif intercommunal. Etienne Cherpillod, président de l'ASIJ, a expliqué aux délégués qu'il était victime d'un concours de circonstances mais qu'une solution existait pour permettre la planification des horaires de transports scolaires de la prochaine rentrée 2018-2019, sans y apporter plus de précisions.

#### Crédit d'étude concernant le nouveau collège de Carrouge

Les délégués ont finalement accepté à grande majorité une demande de crédit d'étude de Fr. 610'000.- TTC concernant les honoraires des mandataires architectes, ingénieurs et spécialistes ainsi que du bureau d'aide au maître d'ouvrage pour le collège «Gustave Roud». Selon la variante choisie par son comité de direction parmi 4 procédures différentes, l'appel d'offres pour entreprises totales s'effectuera en trois étapes sur la base d'un avant-projet. Selon la planification du préavis, les mandataires déposeront leurs dossiers jusqu'à fin août 2018. Ce sujet a fait l'objet de nombreuses

passes d'armes entre les délégués et le comité directeur car ce dernier désirait réduire le cahier des charges du projet à la seule variante de trois bâtiments séparés extérieurement et reliés en sous-sol, retenue et présentée par le CoDir à Savigny en septembre dernier. Sous la menace d'un refus ou d'un amendement du préavis l'obligeant à ouvrir le jeu à d'autres variantes, l'exécutif intercommunal a revu sa copie, après une interruption de

séance de plusieurs minutes, en proposant aux délégués de modifier le cahier des charges du projet avec l'adjonction d'une variante dite «libre» à celle plus contraignante des trois bâtiments précités.

#### Augmentation du plafond d'endettement - retour sur les votes négatifs de Savigny et Forel (Lavaux)

Les délégués des conseils communaux de Savigny et Forel (Lavaux) avaient préparé deux déclarations expliquant les raisons de leurs votes négatifs du mois de décembre 2017 concernant l'augmentation du plafond d'endettement de l'ASIJ. Une membre de la délégation forelloise a pris la parole pour expliquer ces raisons aux délégués des autres communes concernées. Les inquiétudes exprimées sont d'ordre financier (explosion du plafond d'endettement de 36 à 65 millions de francs entre 2012 et 2017, crainte que ce plafond augmente encore

> avec l'introduction de la journée continue jusqu'en 2021, le choix par le CoDir de la variante de construction du nouveau collège de Carrouge proposée la plus onéreuse, ainsi

que les conséquences financières d'un éventuel défaut de paiement d'une des communes membres et ses répercussions sur les finances des autres communes). La délégation forelloise a également constaté que le coût prévisionnel des nouvelles classes se situait dans la fourchette haute en comparaison cantonale et a regretté le peu de temps mis

à disposition des conseillers pour pouvoir étudier sérieusement ce préavis important. Une meilleure coordination de l'intercommunale avec ses communes membres aurait permis de gagner près de deux mois supplémentaires pour étudier son contenu. Avant de conclure avec des propositions de prise en charge des coûts de construction de la salle de gym du nouveau collège de Carrouge par la commune de Jorat-Mézières. Cette mesure permettrait de diminuer le plafond d'endettement de l'ASIJ et éloigner ainsi le spectre du lancement d'un ou de plusieurs référendums populaires. Ces référendums pourraient empêcher la construction du nouveau collège à terme ou voir refuser par la population les rentrées fiscales nécessaires pour financer ces nouvelles installations sportives qui ne profiteront pas, ou très peu, aux communes situées dans le sud de l'ASIJ, trop éloignées géographiquement pour pouvoir en bénéficier. Suite à cette intervention, les délégués de la commune de Savigny ont renoncé à lire leur déclaration

par souci de redondance avec le contenu de celle de leurs voisins forellois, mais leur déclaration a été également transmise aux délégués, le jour suivant, afin qu'ils puissent en prendre connaissance.

### **Elections et démissions**

Les délégués ont élu à la commission des finances Alexandre Monod (Savigny) en remplacement d'André Peissard, démissionnaire, ainsi que Denys Kaba (Servion) en remplacement de Cédric Matthey, également démissionnaire. Le président de l'assemblée, Benjamin Borlat (Corcelles-le-Jorat), a exprimé sa volonté de ne pas se représenter au perchoir de l'intercommunale en juin prochain. Les délégués disposent donc de 5 mois pour choisir la bonne personne pour lui succéder à la présidence du législatif de l'ASIJ. Les candidatures sont ouvertes.

La prochaine séance du Conseil intercommunal de l'ASIJ aura lieu le mercredi 6 juin 2018 à Vulliens.

Mathieu Janin

### **Cyclisme**



bon train pour que la

50e édition du Tour

du Pays de Vaud 2018

(24-27 mai) soit une réussite

à la fois sportive et populaire.

A ce jour, 18 des 25 meilleures

équipes nationales du classe-

ment mondial UCI ont déjà fait

acte de candidature (Grande-

Bretagne, Pologne, Nouvelle

Zélande, Canada, Australie,

Algérie se sont abstenues) et

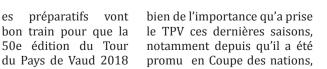
12 contrats ont été envoyés

aux responsables pour signa-

ture et confirmation de partici-

pation. Un intérêt qui témoigne

### Participation haut de gamme pour le 50e TPV



Cette édition du jubilé (21 équipes prévues) bénéficiera d'une participation de haut niveau, ce dont se félicite d'ores et déjà le comité d'organisation réuni autour du président Alain Witz qui en est à son 21e mandat! Si aucune réelle étape de montagne ne figure au programme, le parcours 2018 s'annonce toutefois très sélectif comme toujours et les occasions seront nombreuses de faire la différence pour tous ceux qui en auront les moyens. A l'image d'Andreas Leknessund, premier Norvégien à avoir inscrit son nom au palmarès après un exploit retentissant vers Cottens en 2017. A noter que le prologue est remplacé cette année par un contre la montre par équipes dans les rues de Lausanne/Ouchy avec montée chronométrée de l'avenue des Bains (400m à 12%) et que le final en boucle de la deuxième

étape s'annonce particulièrement musclé avec notamment deux fois l'ascension de Rovray (3,8 km) avant l'arrivée à Bioley/Magnoux.

Conjointement avec le Touring club suisse, dont la section vaudoise (sponsor du maillot jaune) fête cette année son centenaire, plusieurs actions sont prévues pour mettre en valeur le chemin parcouru depuis la création de l'épreuve: concours d'affiche, recherche de photos d'archives, documents insolites, etc. Le premier

### Les étapes

Jeudi 24 mai: 1<sup>re</sup> étape chrono par équipes à Lausanne/ Ouchy, 4,6 km (départ 15h30)

Vendredi 25 mai: 2e étape Missy - Bioley/Magnoux, 120 km (départ 15h15), déniv. 1582 m

vainqueur du TPV, en 1967, Arthur Dahinden, a confirmé sa présence sur place durant les quatre jours de course et Samedi 26 mai: 3<sup>e</sup> étape a) Cully - Savigny en ligne (départ 9h) déniv. 1376 m

50° édition, 24-27 mai 2018

b) Chrono indiv. à Savigny, 10,2 km (départ 15h) déniv 148 m.

**Dimanche 27 mai:** 4<sup>e</sup> étape Cossonay (siège du TCS) - Tartegnin, 113 km (départ 9h) déniv. 1311 m

Total dénivellation : 4523 m Total distance: 326,5 km

d'autres invitations à d'anciens lauréats vont être lancées.

**Bertrand Duboux** 

Le Courrier N° 6 • JEUDI 15 FÉVRIER 2018 INFOS RÉGION

C'est à lire

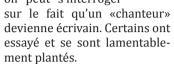


### **Seuls les enfants savent aimer**

Cali - Editions Cherche midi

les enfants

l'heure où la mode est de s'essayer à tout, les joueurs de foot devenant animateurs, les miss météo devenant actrices, certains écrivains devenant commentateurs sportifs, on peut s'interroger



Sauf que Cali est auteur, compositeur, interprète. Ça laisse présager d'une certaine «plume». On en vient au contenu. Parler de son enfance. Encore une fois, c'est un exercice difficile pour ne pas tomber dans la sensiblerie. Rassurez-vous, il n'a été ni battu, ni rejeté. Il a simplement perdu sa maman. A l'âge de six ans.

Oscar Wilde disait: les enfants commencent par aimer leurs parents, ensuite ils les jugent, quelquefois ils leur pardonnent. Ce petit garçon a perdu sa maman à l'âge où on aime ses parents. D'un amour infini et inconditionnel. Il en parle avec amour dans l'entier de son récit.

Ce pourrait être lassant, parce que les souvenirs qui nous sont propres peuvent ne réveiller des émotions que pour celui qui les raconte. Mais là, on se laisse aller, on se laisse prendre en charge, c'est doux, agréable, sucré. Il parle du traumatisme qu'a été sa mise à l'écart de l'enterrement parce qu'il était trop petit. De son meilleur ami, de sa petite amoureuse, de ses grands-parents qui ont énormément compté, de tout ce vil-

lage qui lui a donné des petits signes d'amour qui l'ont aidé à grandir. Des colonies qu'il n'a pas aimées et où il a manifesté son désaccord par un mutisme total pendant tout son séjour, du concert d'Annie Cordy où il a refusé de se rendre. De ses deux sœurs, de son frère, de son petit chat. Mais aussi de son père, veuf désemparé qui s'est toujours préoccupé pour ses enfants.

A chaque instant, chaque souvenir se rapproche des nôtres, il nous parle de son enfance qui pourrait tout aussi bien être la nôtre, mais sans jamais se plaindre. Il raconte, c'est tout.

Alors même s'il s'est fait démonter sur certains plateaux télé avec des pseudo écrivains qui s'octroient le droit de démolir le travail des autres, je pense que c'est un très beau livre, bien écrit, qui fait du bien. On a juste envie en le lisant d'un bon chocolat chaud accompagné d'une bonne madeleine.

Milka

### **Brèves**

### Une nouvelle offre de maturité professionnelle pour les étudiants qui veulent étudier et travailler en parallèle

À la rentrée 2018, une nouvelle offre de maturité professionnelle est proposée sur le site de Marcelin à Morges. Il sera désormais possible d'effectuer la maturité professionnelle, après l'apprentissage (post-CFC), en une année, à plein temps, comme c'était le cas jusqu'à aujourd'hui ou, depuis cette année, en deux ans à mitemps.

Agrilogie va offrir sur son site de Marcelin, dès la rentrée 2018, la possibilité de réaliser la maturité professionnelle NPA (Nature, paysage et alimentation) post-CFC en une année ou en deux ans. Jusqu'à aujourd'hui, cette maturité professionnelle ne pouvait se réaliser qu'en une année à temps complet ce qui excluait les étudiants

qui souhaitaient conduire, en parallèle à leurs études, une activité professionnelle. Il sera donc désormais possible de choisir entre deux possibilités: la maturité post-CFC + 1 et la post-CFC+ 2 à mi-temps. Cette nouvelle offre veut faciliter l'accès aux HES aux étudiants, qui pour des raisons économiques ou parce qu'ils souhaitent garder un pied dans la pratique veulent simultanément travailler et étudier. La maturité professionnelle Nature, paysage et alimentation ouvre les portes des HES du domaine, de l'agriculture, de la nature, de l'alimentation de la viticulture, de l'oenologie, de la foresterie des sciences équines et de l'hôtellerie. Rappelons, toutefois, que ce n'est pas le type

de maturité effectuée qui détermine le choix des HES. En effet, c'est la catégorie de CFC obtenu qui est déterminante. Les maturités professionnelles se distinguent entre elles par le poids qui est accordé aux différentes disciplines. Concernant la maturité NPA elle se distingue des autres par 40 périodes de chimie qui lui sont propres. Cette nouvelle possibilité offerte par Agrilogie à Marcelin élargit l'offre de maturité sur le site morgien. Les délais d'inscription sont fixés au 29 mars 2018 auprès de la DGEP. Relevons qu'il est également possible de suivre des cours préparatoires dont l'avantage est de dispenser de l'examen d'accès à la maturité

### Une école soutenante et plus efficace

Vision à 360°, répondre aux besoins de tous les élèves en favorisant l'intégration et la réussite scolaire. L'efficacité et la cohérence des réponses assurant la scolarité de tous les enfants dans les meilleures conditions sont au cœur des travaux conduits par la cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) depuis sept mois. Cette double exigence amène le DFJC à décider la mise en oeuvre de la loi sur la pédagogie spécialisée (LPS) pour la rentrée scolaire d'août 2019. Ce volet du soutien aux élèves souffrant de troubles et déficiences sera alors intégré dans un dispositif global.

Au cours de ses nombreuses visites dans les écoles du canton, la cheffe du DFJC Cesla Amarelle a pu constater la diversité des situations en présence. A l'écoute du terrain, elle a fait dresser un bilan des besoins relatifs aux enjeux complexes d'encadrement et d'intégration d'élèves en difficulté pour des motifs divers – comportements inappropriés, troubles, déficiences, grandes difficultés à mobiliser leurs capacités d'apprentissage.

Dans le même temps, des expériences pilotes menées dans quinze établissements scolaires apportent des enseignements utiles sur les besoins de l'école. Des problèmes de comportement apparaissant chez des élèves de plus en plus jeunes sont désormais une préoccupation permanente des directions d'école et des enseignants. Certains élèves affectés par leur parcours migratoire posent encore d'autres questions d'intégration. La conseillère d'Etat Cesla Amarelle souhaite répondre globalement aux thématiques conjuguées de la pédagogie spécialisée, de l'encadrement socio-éducatif, de la migration et de la prévention.

Un concept cantonal, reflétant une vision à 360 degrés des besoins de l'école, fixera les grands principes. Dans l'intérêt de tous les élèves, il poursuivra l'objectif prioritaire d'un dialogue direct et simple entre les enseignants et les autres professionnels intervenant en appui. Ces spécialistes – les psychologues, logopédistes, psychomotriciens, éducateurs, travailleurs sociaux ou en santé publique –

seront appelés à s'insérer davantage dans la vie quotidienne des écoles. Les établissements gagneront en autonomie pour adopter la démarche la plus pertinente par rapport à leurs besoins respectifs. Ils devront décider plus vite quelle ressource mobiliser pour quel élève en difficulté d'intégration ou en décrochage. L'allocation des ressources permettra que les décisions sur les mesures d'accompagnement des élèves puissent être prises dans tout le canton par les acteurs les plus proches du cadre de vie des élèves concernés et de leur entourage. Une part des ressources pour certaines prestations rares seront par ailleurs mutualisées entre des établissements d'une même région scolaire. Pour concrétiser cette approche décloisonnée des diverses prestations d'appui et donner le temps de préparation nécessaire à tous les acteurs impliqués afin de garantir un fonctionnement cohérent et efficace de cette politique, la cheffe du DFJC a décidé de fixer à août 2019 la mise en vigueur du concept cantonal «360».

bic

### **Grand Ecran**

Au cinéma d'Oron, les 14, 15 et 18 février à 20h



### Le rapt, un acte odieux

#### «Tout l'argent du monde», thriller de Ridley Scott

ome la nuit, 10 juillet 1973. Paul, 17 ans, est kidnappé dans un quartier peu sûr par des malfaiteurs liés à la Ndrangheta. Il est le petit-fils du milliardaire J.-Paul Getty. Dans le contexte politique, alors que des groupuscules dénoncent les abus du capitalisme, ce rapt devient un symbole.

### Tournage sur fond de polémique

Ridley Scott (Les Duellistes, Allien, Blade Runner) s'inspirant de l'œuvre de John Pearson, Painfully Rich, 1995, mélange faits réels et fiction pour retracer l'événement qui avait fait la une des journaux.

A six semaines de la sortie du film, le tournage de certaines scènes reprenait dans une nouvelle version avec, dans le rôle de J.-Paul Getty, *Christopher Plummer* remplaçant - au pied levé et superbement - *Kevin Spacey* accusé

d'agressions sexuelles sur des acteurs. Congédié!

L'acteur *Mark Wahlberg*, quant à lui, versait l'entier de son cachet à des fonds d'aide contre harcèlement et agressions. Beaucoup de publicité dans la perspective des Oscars 2018!

### Michelle Williams remarquable

Dans ce thriller captivant, la mère de Paul, Abigail (Michelle Williams) - nommée aux Golden Globes 2018 pour le rôle qu'elle tient remarquablement - entreprend tout pour sauver son fils. Dans un pays où les paparazzi sont légende, elle se bat courageusement dans les rebondissements qu'engendrent cet acte odieux. L'absence du père oblige le grand père J.-Paul Getty à agir: il mandate le chef de sa sécurité privée, Fletcher Chace (Mark Wahlberg) - peu convaincant dans le rôle - pour dissuader les ravisseurs revendiquant 17

Christopher Plummer et Mark Wahlberg

millions de dollars!





### En prince Hadrien

Les dissuader, car le magnat du pétrole n'a pas d'argent à gaspiller. Avare, abject, replié sur lui-même homme le plus riche que l'histoire ait connu au moment des faits - il ne veut pas céder au chantage «afin de protéger mes autres petits-enfants susceptibles de devenir des cibles»

Mégalomane, J.-Paul Getty se voyait en empereur Hadrien. Il rêvait dans sa jeunesse de passer ses nuits dans les ruines d'un palais romain, dont il s'inspira en fin de vie pour le projet d'une habitation démesurée en Californie.

Quatre mois après l'enlèvement, alors qu'une oreille coupée et une mèche de cheveu du malheureux Paul, furent

### Le Prix de Soleure 2018

Si le réalisateur **Karim Sayad** avait pour prénom Pierre, Jacques ou Jean, le Prix de Soleure pour son film *Des Moutons et des Hommes* n'aurait probablement pas été sujet à polémique. A l'annonce du palmarès, certains médias ont reproché au jury d'attribuer le prix à un film à trop d'évocation musulmane. Pour son premier long métrage, Karim Sayad a suivi des éleveurs de moutons en Algérie. Il s'attendait à ces réactions.

Karim porte le nom de son père algérien. Sa mère est une Baudraz, cadre à l'Etat de Vaud. Né à Lausanne, il a fait du latin et du violon au collège de Béthusy. Plus tard, un séjour linguistique dans le cadre de sa matu à Bâle et opté pour la langue arabe à l'uni. Puis des études à la Haute Ecole Internationale, son cursus à Damas. Un jour, il a empoigné une caméra - et c'est tant mieux car il est vraiment doué pour ça - il a eu envie de faire mieux connaître les réalités de son pays d'origine. Riche idée!

parvenus au journal romain *Il Messagero*, il décide enfin de payer la somme de 3 millions de dollars à d'autres ravisseurs... qui ont acheté l'otage! L'adolescent est libéré le 15 décembre 1973, en région de Calabre où sa mère et Fletcher Chace sont venus le récupérer.

### **Episode des seventies**

Le film nous emmène dans les rues animées de Rome où la jeunesse manifeste, où les Vespa - vingt ans après Vacances romaines - dansent parmi un trafic grandissant; dans les pays du Golfe, où J.-Paul Getty négocie l'or noir; dans la campagne de Regio de Calabre, où les ravisseurs à bout de nerfs retiennent l'otage; en Angleterre, dans un château somptueux où s'accumulent des œuvres d'art

d'une valeur inestimable. «Tout l'argent du monde» nous plonge dans l'histoire des années 70, lorsque de nouvelles richesses naissaient du service de la pompe à essence, comme aujourd'hui d'autres naissent du service de nos téléphones portables et autres ordinateurs.

Colette Ramsauer

### «Tout l'argent du monde»

Ridley Scott
Thriller, drame, USA, 2018,
133', VF, 16/16 ans
Avec Michelle Williams,
Christopher Plummer, Mark Wahlberg,
Romain Duris et Charlie Plummer
Au cinéma d'Oron
les 14, 15 et 18 février à 20h
Voir programme pour les séances

Image d'antan

### Ces enseignes qui écrivent l'histoire dans le ciel

'origine de l'enseigne remonte aux origines de notre civilisation. D'emblée, elle a servi de complément à l'écriture et l'a même remplacée pour les personnes ne sachant pas lire. Comme les maisons n'étaient pas numérotées et les rues à peine désignées, avant la Révolution, les commerçants et les auberges furent bien forcés de recourir à l'enseigne; d'abord peinte, puis découpée dans le métal. Il fallait suggérer le genre de commerce ou le nom de l'auberge pour attirer l'attention du passant.

Par un singulier retour aux choses, on donna souvent aux rues, le nom porté par une enseigne. A Morges, on trouve une rue des Trois-Suisses, nom d'une auberge à l'enseigne des trois fondateurs de la Confédération. L'auberge et son enseigne ont disparu depuis longtemps, mais le nom est resté à la rue. A une certaine époque, le charme des vieilles auberges venait souvent des enseignes placées au-dessus de la porte d'entrée. Elles constituaient la seule parure d'une rue, grâce à leurs belles ferronneries rehaussées de couleurs vives. Fréquemment, pour plaire au souverain, l'aubergiste adoptait pour son enseigne la croix de Savoie, le lion de Habsbourg, la clé d'Unterwald, la grue de Gruyères et, naturellement, l'ours de

Berne. A Vevey, par exemple, les musées les offraient en prêt aux commerçants en guise de décoration extérieure de leurs magasins. Un art public qui existe encore dans certaines villes comme Fribourg, Berne, Zofingue, Lucerne et bien d'autres.

On constate qu'aujourd'hui on préfère l'enseigne en fer forgé à celle qui est simplement peinte à l'huile du fait que cette dernière ne résiste pas longtemps aux intempéries. Les couleurs de cette dernière pâlissaient tellement, comme celles des volets, que les artisans étaient contraints de les repeindre à chaque génération.

La photo de l'enseigne découverte dans le village de St-Saphorin date des années 1970. Elle porte le nom «A l'Onde», décorée d'un bateau à voile du Léman. Indiquait-elle un commerce ou une auberge? Des habitants de ce village pourraient peut-être nous éclairer ou même nous confirmer si de telles enseignes embellissent encore les rues.

Selon un historien, ces enseignes «écrivaient dans le ciel» l'histoire, les mœurs, les coutumes, le patrimoine d'une époque. Et en plus, elles constituaient un décor agréable à l'œil.

Gérard Bourquenoud

Une enseigne écrit l'histoire dans le ciel. Photo tirée de l'Encyclopédie de la Suisse



Oron-la-Ville

### **Johny Delacrétaz...** s'en est allé sous d'autres cieux

yant passé son adolescence dans le restaurant de ses parents et par la suite cuisinier de formation, il savait pertinemment que ce n'était pas un métier facile. Il ne voulait pas imposer à sa famille ce rythme de vie soutenu. Ne voulant pas de restaurant mais adorant la cuisine, il a trouvé un compromis, il songea à une épicerie, take away. Il n'était toujours pas réellement convaincu par son idée. Mais, le cours de la vie a fait que le 3 avril 2014, son projet s'est concrétisé. Thaï Tantawan a vu le jour.

#### Du cœur à l'ouvrage

La réalisation de ce projet lui a, en premier temps, demandé énormément d'énergie.

L'essentiel pour lui était de travailler avec des producteurs locaux. L'utilisation de bons produits frais était pour lui primordial. Selon lui, la différence se fait entre autre à ce niveau. Il lui tenait également à cœur que sa cuisine puisse être accessible à tous.

Puis, toute la famille a mis du cœur à l'ouvrage pour faire fonctionner cette petite entreprise. Par la suite, comme il le disait si bien: «c'est que du bonheur». Les clients et amis qui passent régulièrement l'ont



sûrement entendu dire plus d'une fois: «je ne travaille pas, je m'amuse!»

C'était une personne qui avait le contact facile et qui arrivait rapidement à mettre ses clients à l'aise. Il veillait toujours à saluer les passants d'un signe de la main ou d'une agréable parole. Pour lui la sympathie et la politesse étaient primordiales.

Les premiers clients commencèrent rapidement à entrer dans son épicerie, par curiosité ou par envie de découvrir la cuisine thaïe, et

ceux-ci, sans même s'en douter, le rendaient de plus en plus heureux. Puis, ils sont revenus deux fois. trois fois, quatre fois... c'est ainsi que les petits surnoms amicaux sont nés. Au fil du temps, les liens se sont tissés et renforcés, et certains clients deviennent même des amis proches.

Hommage

Son commerce à toujours été un lieu où il se sentait merveilleusement bien, en particulier grâce à ses clients avec qui il prenait toujours quelques instants pour discuter. Il aimait leur apprendre comment utiliser certains produits, comment bien réussir une recette ou simplement passer un moment à parler de la pluie et du beau temps. C'était une personne pour

qui l'échange et le partage des connaissances était indispensable au bien-être, tout comme aider son prochain. Pour cela nous tenons à remercier du fond du cœur tous ses clients et amis.

C'est pour toutes ces raisons et tout ce que vous avez fait pour lui que nous allons continuer de vous accueillir au Thaï Tantawan avec, on l'espère, autant de bienveillance et de convivialité qu'il a su avoir au fil de ces années.

Toy, Mélanie et Maeva Delacrétaz



uite au succès rencontré lors des représentations de l'opéracomique d'Albert Grisar Bonsoir Mr. Pantalon! en 2015, notre jeune compagnie *l'Opéra* par-ci par-là continue sa redécouverte du répertoire lyrique léger de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et souhaite venir à nouveau présenter sa nouvelle production *Un Caniche à Paris* à la grande salle de Carrouge.

Ce spectacle se compose de deux petits bijoux inédits et déjantés à la musique pleine de fraîcheur, donnés en première suisse: La Bonne de ma Tante de Frédéric Barbier et *Le Docteur Purgandi* de Victor Robillard. Leurs points

communs? Le travestissement de personnages, et l'usage de caniches à des fins peu respectables...

Dominique Tille (rôle travesti) et Raphaël Bortolotti sont les protagonistes de La Bonne de ma Tante. Ils sont rejoints par Marion Jaquemet et Philippe Staempfli pour la deuxième opérette. Dorothéa Christ a assuré le travail vocal tout au long de la préparation.

La mise en scène de Catherine Pauchard propose de montrer non seulement la scène, mais aussi les coulisses, avec un espace de jeu clairement défini. Les décors, de même que la scénographie, utilisent des éléments épurés et jouent avec une grande flexibilité dans la maîtrise des espaces. Le spectacle est encore rehaussé par les costumes de Charline Heim.

Quant à la partition musicale, à l'origine pour orchestre, Antoine Schneider l'a réduite et arrangée pour un quatuor, tout en gardant un spectre de sonorités le plus diversifié possible.

Antoine Schneider joue le violon, Marion Frère tient le violoncelle, Jade Chatelain la clarinette et Christianne Cornu Cavin, le piano.

Dimanche 4 mars à 17h



Enfants bienvenus. Durée du spectacle: 1h15. La buvette est ouverte avant et après. Reservations@opera-parciparla.ch 079 725 07 89

Billets 25.- / 20.- et 5.- > 16 ans.

Clin d'œil

### Pas le temps de se laisser surprendre!

pris a presque disparu de notre quotidien. Que ce soit le téléphone fixe ou le smartphone qui sonne, en général nous savons d'avance la provenance de l'appel. Il ne se passe que quelques secondes où on peut se demander qui pourrait bien vouloir nous appeler. Ce jourlà, alors qu'on regarde le journal du 19h30, Darius Rochebin, l'air grave nous informe des prochaines votations sur l'initiative No Billag, à ce moment précis notre téléphone joue les trouble-fêtes et retentit.

On pense à voix haute «ça peut être qui?». Alors qu'imperturbable, Darius poursuit son flot de nouvelles, nous jetons un œil contrarié sur l'objet qui continue à sonner en affichant le nom de l'appelant. C'est donc sans surprise que nous décrochons.

D'autres exemples: quand

e sentiment d'être sur- nous partons en vacances, comme la curiosité est humaine nous visionnons les images sur le site internet de la destination de notre prochain séjour de vacances, l'hôtel, la chambre, le restaurant, la piscine et alentours, on passe tout au peigne fin, une fois sur place l'impression du déjà vu est assuré et gare au bidonville qu'on pourrait apercevoir derrière une haie.

Au sein d'un couple aussi plus l'envie de se laisser surprendre, comme lors de l'arrivée d'un enfant, la plupart du temps les parents ont appris, dès les premiers mois de grossesse, le sexe du futur bébé, pour le choix du prénom, la décoration de la chambre ou l'achat des habits.

Le côté inattendu, surprenant et sublime de la vie rétrécit à vue d'œil!

Marie

Publicité



### **INFOS PRATIQUES**

URGENCE: 144 - SERVICE DU FEU: 118 - POLICE: 117

#### **Région Lavaux-Oron**

CENTRE SOCIAL RÉGIONAL DE L'EST LAUSANNOIS - ORON - LAVAUX (CSR) Le Bourg, **Oron-la-Ville**, tél. 021 557 19 55, ou Av. de Villardin 2, CP 111, **Pully**, 021 557 84 00

AGENCE D'ASSURANCES SOCIALES (AAS) Le Bourg, Oron-la-Ville, tél. 021 557 19 60

Horaires (CSR et AAS)
Tous les jours (sauf le mardi matin) de 8h à 11h30 et de 13h30 à 16h30 (16h le vendredi)

SERVICE ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR 021 946 38 15 - Marina Balimann, Puidoux

SERVICE SOCIAL

Cartons du cœur, tél. 079 393 86 70

RÉSEAU APERO Accueil à la petite enfance Région Oron Coordinatrice: Mme Christine Favre Tél. 021 903 14 13 - 079 384 08 86

#### **CENTRE MÉDICO-SOCIAL**

Le Bourg 40, **Oron-la-Ville,** tél.  $021\ 907\ 35\ 50$ de 8h à 12h et de 13h30 à 17h Week-end et jours fériés, tél. 0848 133 133

Rue du Temple 17, **Cully**, tél. 021 799 99 88 de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

CONSULTATION CONJUGALE ET FAMILIALE

Tous les vendredis au Centre social régional d'Oron-la-Ville sur rdv au 021 560 60 60

CENTRE DE LA SANTÉ DU DOS - ORON-LA-VILLE «Toi & Moi» cours d'éveil parents-enfants. Rens. 079 240 48 98 - www.eveiloron.com

6. **Gym Ballon** forme prénatale et postnatale. Rens. 078 719 36 95 - www.lasantedudos.ch

MÉDECIN DE GARDE En téléphonant au **0848 133 133,** vous atteignez directement le médecin de garde. Il n'est à disposition qu'en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux.

#### PHARMACIE DE SERVICE

7/7 jours, de 8h à 24h Pharmacie 24 SA, Av. Montchoisi 3, Lausanne Tél. 021 613 12 24

Permanence 24h/24h: 0848 133 133 Dimanche 18 février de 11h à 12h Pharmacie de l'Hôtel de Ville, Echallens Tél. 021 883 00 70

TRANSPORTS BÉNÉVOLES

Du lundi au vendredi, tél. 021 907 35 50

VÉTÉRINAIRE DE SERVICE

Région Oron-Lavaux - Service des urgences Le répondeur de votre vétérinaire re

### **MOTS CROISÉS**

#### **VIRTHRYCE**

Batelier 1. 2. Patte garnie de franges

N° 647

- 3. Personne qui fait fonctionner un appareil
- Enroulé en spirale Hideuse
- Donné des couleurs Cri de douleur Préposition - Bohémien
- Se servir de moyens de tromper Dans le vent
- Morceau de viande
- Fille d'Inachos Jours du calendrier romain
- 10. Osselet de l'oreille Possessif
- 11. Divinités féminines

#### Verticalement

- Concierge et surveillante
- Occasion favorable
- Malformations Rideau Qui offrent de la résistance - Erbium -
- En Bourgogne Ovation du public - Dévidés
- Mère de divinités grecques Statue grecque
- Répétition
- Cherchent à approfondir leurs connaissances
- Métro parisien Dedans -
- Etait-il gourmand ou fin gourmet?

	I	II	III	IV	٧	VI	VII	VIII	IX	_			4		=				
1												Á							
2																			
3														C	7				
4														_					
5										_			_						
6										8	Solu	tior	) 	IV	٧	VI		° 6 ∨	46 IX
										1		С	Α	S	S	Α	N	T	S
7										2	С	0	S	Т	A	R	I	С	A
8										3	A	L	T .	E	R	Ε	<u> </u>	Н	1
0										5	P H	L	ı	E N	R	1	P A	A D	N E
9										6	<u></u>	G	Е	i.	U	L	M		M
										7	R	I	Т	Ε		Ε	0	L	Ε
10										8	N	Ε	R	٧	Α	Т	ı	0	N
										9	Α	N	I	Ε	R		S	Ε	Т
11										10	U	N	Ε		С	R	0	S	
										11	М	Ε	R	U		Α	N	S	E

### SERVICES RELIGIEUX

#### Dimanche 18 février

Lignières

La Croix/Lutry

ÉGLISE ÉVAI	NGÉLIQUE	RÉF

cène

cène

cène

Paroisse	d'Oron-Palézieux
Oron-la-Ville	10h00

Paroisse du Jorat 9h30 Montpreveyres 10h45

Paroisse de Savigny-Forel Forel 10h00

**Paroisse de Villette** Hôpital de Lavaux 9h45

10h00 Cully souvenir Paroisse de Belmont - Lutry

10h00 Lutry cène Paroisse de Pully-Paudex

La Rosiaz

Le Prieuré

9h15

10h45

#### Paroisse de St-Saphorin Puidoux 9h00 Rivaz 10h15

Crêt-Bérard Offices semaine 7h30 - 12h15 - 18h

19h30

Dimanches 8h00 cène - 18h ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE FREE

10h00 St-Martin 10h00 La Perrausa 10h00

La Margelle

Oron Les Pralets

Cully	9h30	messe
Oron-la-Ville	10h00	
Rue	18h00	samedi
Ursy	9h00	

#### MÉTÉO DE LA SEMAINE

IVIETEU DE LA SEIVIAINE									
Du jeudi 15 au mercredi 21 février Mis à jour le 13.02.18									
Lieu	Oron-la-Ville	Savigny	Cully						
JE 15	<b>+5°</b>	<b>+5°</b>	+5°						
	+4° <b>*</b>	+4° <b>★</b>	+4°						
VE 16	<b>+8°</b>	<b>+8°</b>	+9°						
	+4°	+4°	+4°						
SA 17	<b>+6°</b> +2°	<b>+6°</b> +1°	<b>+7°</b> +2°						
DI 18	<b>+3°</b>	+ <b>3°</b>	+ <b>4°</b>						
	-1°	-2°	-1°						
LU 19	<b>+4°</b>	+3°	+4°						
	-1°	-1°	-1°						
MA 20	+ <b>3°</b>	+ <b>3</b> °	+ <b>4°</b>						
	-2°	-2°	-1°						
ME 21	+4°	+4°	+5°						



### **CINÉMAS**

### **Oron-la-Ville**

### Tout l'argent du monde

Fiction de Ridley Scott v.f. - 16/16 ans

Je 15 et di 18 février à 20h

### L'apparition

Fiction de Xavier Giannoli

v.f. - 16/16 ans

Ve 16 et lu 19 février à 20h Sa 17 février à 18h

**Cro Man** Animation de Nick Park

v.f. - 6/6 ans Sa 17 et di 18 février à 16h

### **Fauves**

Fiction de Robin Erard v.f. - 16/16 ans Di 18 février à 18h

### Le retour du héros

Fiction, Laurent Tirard v.f. - 16/16 ans

Sa 17 février à 20h30 Di 18 à 18h et ma 20 à 20h

### Dans le lit du Rhône

Documentaire de Mélanie Pitteloud

v.f. - 16/16 ans

Ve 16 et ma 20 février à 20h

### **Cuori Puri**

Fiction de Roberto De Paolis vo.st. - 16/16 ans

Ve 16 et ma 20 février à 20h

### **Retrouvez d'autres films** et informations sur www.cinemadoron.ch

### **Chexbres**

### Victoria & Abdul – Confident royal

Film de Stephen Frears Avec Judi Dench, Ali Fazal, Eddie Izzard vo.st. - 8/12 ans

Ve 16 février à 20h30

### L'atelier

Film de Laurent Cantet Avec Marina Foïs, Matthieu Lucci et Warda Rammach v.f. - 16/16 ans

Ma 20 et me 21 février à 20h30

**Retrouvez d'autres informations sur** www.cinechexbres.ch

### **Carrouge**

### Cro Man

Animation de Nick Park 6/6 ans Ve 16 février à 18h

Sa 17 février à 17h

### Pentagon papers

Fiction de Steven Spielberg Avec Meryl Streep, Tom Hanks et Sarah Paulsen 10/14 ans

Ve 16 et sa 17 février à 20h30

**Retrouvez d'autres informations sur** www.cinema-du-jorat.ch

### **District Lavaux-Oron**

Le groupe Lavey-Santé a repris ses sorties, jusqu'au 28 mai, tous les lundis apm aux Bains de Lavey avec les cars Taxi Etoile. Départ dans tous les villages de la région. Plus d'infos et horaires de passage auprès de Denise Wehrli au 021 907 93 80 ou au 079 224 95 81.

Caveau du Cœur d'Or, rue de Bourg 22,

16 et 17 à 20h et 18 février à 17h,

de dormir, spectacle des Swinging Bikinis. 23 février à 20h, Impro à la carte,

**24 février** à 21h, Yolanda Almodovar Flamenco

### Chexbres

www.coeurdor.ch

Jean Villard Gilles – Le monde m'empêche

par la Compagnie du Cœur d'Or.

Band, musique, danse et chant flamenco. 25 février à 17h, Lefenko Trio, chants grecs et rythmes traditionnels du monde entier.

### **AGENDA**

Cully

SPES au collège des Ruvines, www.spes-lavaux.ch Jusqu'en juin, tous les mardis de 12h à 13h30, sur rendez-vous, écrivain public du SPES à disposition. Inscriptions 079 588 38 15.

Jusqu'à fin juin 2018, tous les mardis de 9h30 à 11h30 ainsi que les lu et me de 18h à 20h, «cours de français, langue étrangère».

«Conversation anglaise», tous les mardis de 14h à 16h,inscription: 021 799 30 80 ou par mail: sim.cuenoud@bluewin.ch

«Bases du suisse allemand», tous les mercredis

de 14h à 15.30; inscription: 021 791 60 01 ou

par mail: jmg44@bluewin.ch 23 février dès 14h à la cave de la Maison Jaune puis à 17h à la salle Davel, mise des vins du domaine de la commune

de Bourg-en-Lavaux.

#### Grandvaux

17 février de 21h à minuit, au Signal, Jazz traditionnel avec Blue Mountain Jazz Band.

24 février de 21h à minuit, au Signal, Rock 60, country avec Quinqua'set, hommage

aux Shadows.

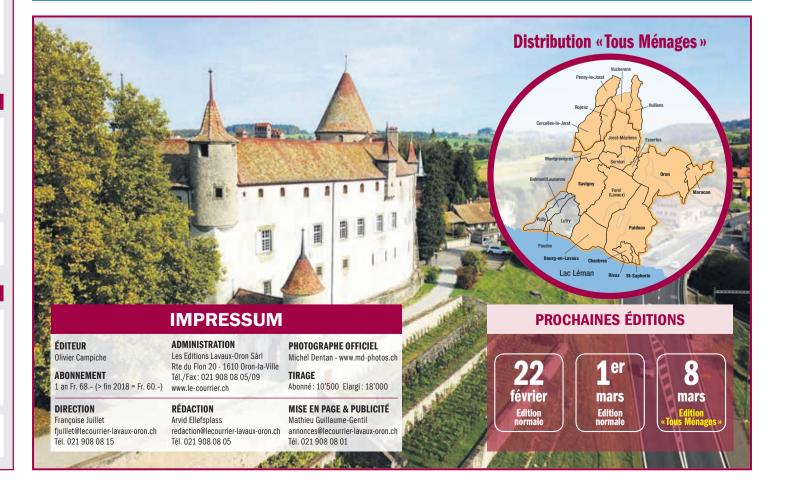
### Ropraz

Jusqu'au 25 février à la Fondation L'Estrée, «Musto», exposition de peintures. Infos 021 903 11 73 ou www.estree.ch

### Servion

Au Théâtre Barnabé - www.barnabe.ch 021 903 0 903

16, 17, 18, 23 et 24 février au café-théâtre Barnabé «La cage aux folles», comédie musicale. Repas 19h, spectacle 21h.







## Pourquoi j'ai rétabli les Jeux olympiques ?!



Baron Pierre de Coubertin

Pour ennoblir et fortifier les sports, pour leur assurer l'indépendance et la durée, et les mettre ainsi à même de mieux remplir le rôle éducatif qui leur incombe dans le monde moderne. Pour l'exaltation de l'athlète individuel dont l'existence est nécessaire à l'activité musculaire de la collectivité, et les prouesses, au maintien de l'émulation générale.»

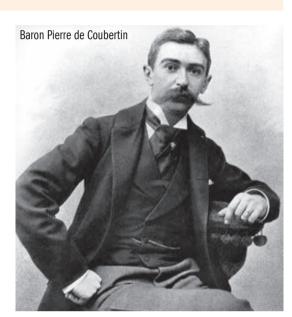
Baron Pierre de Coubertin

L'olympisme n'est point un système, c'est un état d'esprit. Les formules les plus diverses peuvent s'en pénétrer et il n'appartient ni à une race ni à une époque de s'en attribuer le monopole exclusif».

Baron Pierre de Coubertin

Le comité international olympique ne s'est jamais imposé, il a toujours agi par persuasion; c'est spontanément qu'il a renoncé à s'ingérer dans les questions techniques, se contentant de guider vers le même but de haute moralité le sportif, quel que soit le sport qu'il pratique.»

Baron Pierre de Coubertin



La rénovation des Jeux olympiques constitue une victoire de l'Hellénisme. Les difficultés n'ont pas manqué, mais Athènes avec dignité a montré que le lien avec l'olympisme antique n'était plus rompu...»

Demetrius Vikélas, premier président du comité international olympique

#### Quelques quarante ans plus tard!

Brundage verv alors président du comité international olympique et défenseur du sport amateur écrivait: «Le mouvement olympique est peut-être aujourd'hui la plus grande force sociale du monde. Soit:

- Une révolte contre le matérialisme du vingtième siècle.
- Un attachement à la cause, non pas à la récompense.
- Une rébellion contre les discriminations raciales, religieuses ou politiques.
- La glorieuse et vivante démonstration de la maxime pleine d'espoir et de foi: «Le monde est un.»

#### Pourquoi ce petit rappel historique?

Peut-être par le vœu de «sauvegarde» ce qui peut encore nous faire rêver... Eh! oui! puisque sur la planète sport on aime à rêver... Mais quel rêve?



Juan Antonio Samaranch

Monsieur Juan Antonio Samaranch, alors président du comité international olympique, mais surtout visionnaire de l'olympisme moderne déclarait:

«Le mouvement olympique ne doit plus être un aimable thème de déclarations et de conférences, mais une réalité galvanisante apte à vaincre les défis de la mauvaise politique, des ambitions et de haine. Pendant toute son his-

toire, le comité international olympique a lutté pour répandre ses idéaux de fraternité, d'amitié, de paix et de compréhension universelle.»

Il avait raison et, à ce jour, le passage de témoin à Thomas Bach, président actuel du CIO, avec pour but de perpétuer cette volonté nécessaire et obligée au futur du sport, permettra surtout de tenir «la barre ferme» en opposition à toute attaque quelle qu'elle

Nous venons de vivre en direct une belle démonstration... que nous pouvons saluer.

Oui!... Unis par le sport et pour le sport en espérant cependant, sans tricherie, sans dopage et non asservi à l'argent.

Souhaitons que ce ne soit pas... qu'un rêve!

> Pierre Scheidegger Panathlon-Club de Lausanne

Les citations sont tirée du livre : «Le mouvement olympique»

Tir sportif - 10 mètres - Finales vaudoises pistolet Pac

### **Deux titres de champion vaudois** pour le Team Pistolet de Grandvaux

es 2-4 février se sont déroulées les finales vaudoises pistolet à air comprimé au stand du centre sportif de Lonay. Il s'agit d'une compétition individuelle de la Société vaudoise des matcheurs et de deux concours de groupes organisés par la Société vaudoise des carabi-

Au concours de groupes junior, le Team Pistolet de Grandvaux: Garis Miehlbradt, Lucas Bustini et Martin Simik se classent à la première place.

Dans la catégorie U17, Garis Miehlbradt a réussi l'exploit de déjouer les pronostics

et de remporter l'or en marquant 10 points de plus qu'aux entraînements et en dépassant le résultat de l'année dernière. C'est sa 4<sup>e</sup> médaille majeure au pistolet (2x or et 2x bronze).

En U21 Arthur Arnaud, qui tire et s'entraîne également avec le TPG (en statut B), a réussi l'inimaginable et est monté sur la 3e marche du podium en catégorie Elite. Malheureusement l'organisateur a renoncé à faire un classement pour les jeunes en catégorie U21. Arthur est le champion U17 de l'année passée. Comme le TPG, il est membre de la relève et de l'équipe vaudoise pistolet junior. Tous ces jeunes

recevront prochainement une «Talent Card vaudoise» qui leur ouvrira la voie aux compétitions au niveau de l'élite suisse.

L'entraîneur cantonal Yves Logean a été victime fin 2017 d'un accident, qui l'a immobilisé pour plusieurs mois. L'entraîneur du groupe, Antonin Simik, l'a remplacé pour l'organisation de ces finales. Il s'occupe aussi de l'entraînement du groupe juniors avancés ainsi que de l'élite dames.

Le TPG fait partie de l'école de tir au pistolet des Carabiniers de Lausanne. Ces der-



niers ont remporté la quasitotalité des médailles en jeu de ces finales. Voici un bilan résumé: *Elite dames*: 2e et 3e. *U17*: 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup>. *U15*: podium complet. *Groupes juniors*: 1er.

*Groupes Elite*: 1<sup>er</sup> et 6<sup>e</sup>. Pour les résultats détaillés, veuillez s.v.p. consulter prochainement le site cantonal: tir-vd.ch. ou le site du TPG: amis-du-tir.ch.

Le Team pistolet de Grandvaux, champion vaudois junior 2018: Antonin (entraîneur), Lucas, Garis (aussi champion U17) et Martin



### **Football**

### **FC Savigny-Forel recherche** des membres pour son nouveau comité



e FC Savigny-Forel est un club sportif constitué de 165 joueurs répartis sur 10 équipes. Les infrastructures sportives sont mises à disposition par les communes de Savigny et de Forel (en particulier le terrain principal à Saint-Amour, un terrain à Forel-Lavaux, deux terrains d'entraînements au collège de Savigny).

#### La relève sportive est assurée par plus de 65 juniors.

Pour vivre, un club de football doit aussi organiser des événements, gérer sa partie administrative et financière. Dans ce contexte de bénévolat, différentes fonctions sont à repourvoir au sein de son comité.

Savigny-Forel également des recherche arbitres (activité défrayée) pour toutes les catégories de jeux (juniors, actifs, seniors). Une formation est également organisée.

D'autres informations sont disponibles sur www.fc-savigny-forel.ch ou www.groupement.ch

Alors si vous pouviez soutenir le milieu associatif dans les diverses tâches de gestion et d'arbitrage, n'hésitez pas à contacter Jean-Jacques Schumacher au 021 781 22 64.

Le Courrier N° 6 • JEUDI 15 FÉVRIER 2018 LE FEUILLETON 12



oyez-vous, M. Pictet, reprit Cordey, la guitare n'est pas sans rapport avec cette disparition. Elle apparaît à plusieurs reprises: les anciens des 5.5 Metre s'en souviennent. Votre ami M. Bordier pareillement. Louis l'évoque à plusieurs reprises. On la retrouve sur le Toucan et dans le souvenir même des deux dames qu'il fréquentait, et encore lorsqu'il est question d'un festival dans une discussion entre Jacques et Lou Reed au Métropole... Peut-on évoquer ensemble cet élément?

- On peut aimer la voile et la musique sans que l'un décide nécessairement de l'autre.
- En effet, mais si, comme je le conçois de plus en plus, l'un en vient à remplacer l'autre, ne croyez-vous pas qu'on pourrait en discuter?
- Tout à fait. Vous avez raison, excusez-moi.
- Plusieurs régatiers ont complimenté Morrens pour son jeu à la guitare. Vous rappelez-vous ces épisodes?
- Il s'agissait de propriétaires de 5.5 Metre avec lesquels il avait régaté et sur le voilier desquels Bordier que vous évoquiez tout à l'heure était engagé. De Toucan aussi. Mais ce n'étaient pas les seuls.

Amanda buvait du petit lait.

- A cette époque, poursuivit Pictet, je naviguais déjà avec Jacques dans la catégorie des 5.5 Metre. C'était une fameuse série. Avec les Hentsch, Firmenich, Noverraz, Stern, Dunand nous disputions de magnifiques régates. C'est en 72 que les Toucan ont été introduits à la Semaine de la Voile et c'est cette même année que Jacques recevait le sien. Jacques adorait l'efficacité et la

vitesse de son nouveau voilier. Bordier que vous connaissez est venu régater avec nous, d'abord épisodiquement puis régulièrement dès le trouble de Louis. Il nous accompagnait aussi sur d'autres plans d'eau.

- Donc, poursuivit Cordey, Morrens a rencontré Lou Reed au Métropole. Ils passent la soirée à discuter au bar, bien après l'heure de fermeture. On sait qu'ils ont évoqué un festival. On sait aussi que votre ami prenait trois semaines de vacances dont une au moins sans qu'on sache où, sans même que son épouse ou sa maîtresse ne le sachent elles-mêmes. Mais vous, M. Pictet, l'ami de toujours, l'ami qui le défend encore aujourd'hui, vous me diriez à présent dans le blanc des yeux que vous ne savez rien?

- Voulez-vous faire le service? demanda-t-il à Parisod, comme il allait à la haute porte-fenêtre.

Il y eut un interminable silence interrompu seulement par les mouvements du vigneron, du liquide dans les verres et les pas du maître des lieux sur le parquet. Finalement, le banquier se retourna, s'assit, posa le plat de ses mains sur les cuisses et releva la tête.

- C'est vrai, finit-il par dire, j'en sais un peu plus qu'il n'y paraît. Mais non, je ne sais rien de la fuite hypothétique de Jacques. Ce fils, Christophe, a été dès le début une tragédie. Mais personne ne savait. Une tante s'en est occupé. Jacques partait pour les Etats-Unis parfaire sa formation. Il est rentré à l'âge de vingt-deux ans. Son fils en avait quatre. Il a cru que c'était le sien, forcément! Il n'en pouvait pas aller autrement. Il s'est établi et a épousé Corina après d'interminables fiançailles. Elle était

belle, brillante, riche et descendait d'une des plus anciennes familles vaudoises. L'honneur était sauf. Mais il y a eu Marie-Jasmine, l'amour de toujours. Que voulez-vous que je vous dise? Que voulez-vous qu'on dise? qu'on fasse?

- Je répète ma question de tout à l'heure... Quelqu'un savait? quelqu'un d'autre?

Pictet releva ses mains, croisa les doigts le coude posé sur les cuisses, les décroisa et les croisa encore.

- Quand cet accident est arrivé, celui de Louis, on a cru deviner la suite. C'était mathématique. Il fallait bien que la vérité éclate. Mais c'est l'autre vérité qui nous a éclaté à la figure. Pas la liaison de trentecinq ans dont on se doutait déjà, non, Christophe! Jamais il n'y a eu un doute sur la paternité de Jacques. Et là, voyez-vous, on apprenait l'aventure d'un soir entre Louis et Corina, un truc que personne n'aurait jamais osé imaginer, suivi d'une naissance illégitime, puis, finalement, d'un décès et d'un traumatisme irréversible. Avec, au bout du compte, une disparition. On ne fait guère mieux, vous en conviendrez.

Cordey posa son verre. Cette vérité-là, il la connaissait. Non, il voulait l'autre, celle dont tout le monde allait parler, celle qui, quatre ans plus tard, en 2003, allait faire disparaître Jacques Morrens.

- Jacques a été brillant, comme toujours. Il n'a rien dit, il a encore pris Louis à quelques régates quand Bordier était indisponible, malgré son handicap, et on a continué à tout gagner. Mais pouvait-on en vouloir à un infirme? Marie-Jasmine paraissait changée. En mieux. Ils étaient tellement unis, soudés, vous ne pouvez pas imaginer. A eux seuls ils auraient gagné n'importe quoi. Et pour répondre à votre question, non, personne d'autre n'a su.

- Admettons. Parlons, voulezvous, des vacances de Morrens. Trois semaines avons-nous dit, alors que la Semaine de la Voile ne dure qu'une semaine, convoyage plus ou moins compris. Avant? Après? Au milieu?

- Jacques et moi avions chacun nos activités propres, nos relations personnelles, notre cercle. Nous étions amis, c'est vrai, d'excellents amis même, mais nous ne nous disions pas tout.

- Alors, fit Cordey qui n'y croyait pas tellement, c'est sans espoir?



Hôtel de la Paix à Genève

- Pas tout à fait. Il partait début juillet. Jusqu'à la fin des années septante, ce séjour était dissocié de la Semaine de la Voile. Dès 1980, les régates ont été avancées. Il est alors parti fin juin pour revenir le samedi précédant la Semaine, histoire de mettre de l'ordre dans ses affaires, convoyer *Lunaire* à Genève et participer dans la mesure du possible à la régate *Cully-Meillerie-Cully*. Il y a eu quelques Bols d'Or qui faisaient déroger au principe, mais croyez-moi quand je vous dis que je ne connaissais pas le but de ce voyage.

- J'ai un peu de peine, fit Cordey à peine poli.

- Je vous comprends. S'il était parti pour affaires, pour découvrir le pays ou avec Marie-Jasmine, je n'en aurais rien su. On parlait peu en naviguant. En dehors de la voile, nous parlions de nos affaires, parfois de nos vies. Mais nous ne nous demandions rien. C'était une règle.

- Je vois, fit Cordey. Parlons du Métropole. L'hôtel a fermé de 76 à 82 pour cause de lourdes rénovations. Nos amis se fréquentaient déjà. Savez-vous où ils sont descendus durant ces sept années?

- Oui. On vous a dit la vérité. L'épisode de l'hôtel ne change pas la donne.

- Peut-on savoir?

- Peut-on savoir?

- Dès 1968, ils sont descendus à l'hôtel de la Paix. Mais en novembre 74, le chanteur à succès Mike Brant s'est jeté du cinquième étage. On ne parlait que de ça à l'époque. Il a survécu mais Jacques et Marie-Jasmine ont dû changer leurs habitudes et sont allés

aux Bergues. Or la traversée du pont du Mont-Blanc ne se fait pas forcément sans histoires. Quand en novembre 1982 le Métropole a inauguré après ces années de rénovations, ils ont décidé de changer à nouveau. C'était le seul bon hôtel de la rive gauche. Il suffisait de longer les quais pour arriver au Port-Noir, et on n'y parlait d'aucuns scandales. Ils y sont restés de 1983 jusqu'à la fin. Y a-t-il un problème?

- Du tout. C'est un détail. Ça ne change rien comme vous dites, et ça répond à quelques-uns de mes doutes.

- Une dernière question, si vous permettez, ajouta Parisod. A-t-on découvert une bouteille, vide, entamée ou pleine, à l'intérieur ou à proximité immédiate de l'épave?

- Une bouteille?... de vin?

- Oui. Ça peut être utile.

Je regrette, je ne me rappelle pas.Ça me revient à présent, s'excusa

Parisod. *Solaire*, ça vous dit quelque chose?

- Bien évidemment. Je régate tou-

jours, parfois sous l'oeil curieux de Marie-Jasmine. Rien d'autres?

La conversation s'achevait sur une note négative, mais pas tant que ça, finalement. Elle confortait Cordey dans son idée d'une disparition volontaire même si Morrens avait toujours pu tomber à l'eau lors d'une manoeuvre délicate, peut-être même avant Versoix, et ne pas être en mesure d'en réchapper. On parla ensuite de la conjoncture, des nouveaux locataires de la rue des Granges et du vignoble des Pictet à Satigny

A SUIVRE...







